

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

14 RUE FALGUIERE

75015 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/03/2026

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe ANC 2022-06	6 et 7

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	8 et 9
- Liasses 2050 à 2059-F	10 à 27

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER
14 RUE FALGUIERE
75015 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 039 209 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	101 908 Euros
- Résultat net comptable,	30 535 Euros

Fait à Paris
Le 15/07/2026

Mathilde Girard
Expert Comptable - CAC

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

14 RUE FALGUIERE

75015 PARIS

COMPTES ANNUELS

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2026 12			Exercice N-1 31/03/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	51 240	25 500	25 740	25 740		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	51 240	25 500	25 740	25 740		
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	935 293		935 293	936 728	1 435-	0.15-
ACTIF CIRCULANT	Autres créances						
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	78 176		78 176	6 804	71 372	NS
	Total de l'actif circulant (IV)	1 013 469		1 013 469	943 532	69 937	7.41
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 064 709	25 500	1 039 209	969 272	69 937	7.22

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2026 12		Exercice N-1 31/03/2025 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	15 646		15 646			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	665		4 596		3 931-	85.54-
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		30 535		3 931-		34 466	876.67
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	246 845		216 311		30 535	14.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total autres fonds propres (I bis)							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total des provisions (II)							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36		84		48-	57.31-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 702		8 012		24 690	308.15
	Dettes fiscales et sociales	22 378		152		22 226	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	737 248		744 712		7 465-	1.00-
	Produits constatés d'avance						
Total des dettes (III)		792 363		752 961		39 403	5.23
	Ecarts de conversion passif (IV)						
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		1 039 209		969 272		69 937	7.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

792 363

752 961

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/03/202612			Exercice N-131/03/202512		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	101 908		101 908			101 908	
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Montant net du chiffre d'affaires	101 908		101 908			101 908	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			4 225			4 225	
Total des Produits d'exploitation (I)			106 134			106 134	
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises				1 000		1 000	100.00
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			67 443	5 443		62 000	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			127	763		636	83.39
Salaires							
Cotisations sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			4 232			4 232	
Total des Charges d'exploitation (II)			71 802	7 206		64 596	896.37
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 332	7 206		41 538	576.41
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2026 12	31/03/2025 12	Euros	%
Produits financiers De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	26 870	27 294	424-	1.55-
Total des produits financiers (V)	26 870	27 294	424-	1.55-
Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	21 395	22 745	1 350-	5.93-
Total des charges financières (VI)	21 395	22 745	1 350-	5.93-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 475	4 549	926	20.36
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 807	2 657-	42 464	NS
Produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles (VIII)		1 274	1 274-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 274-	1 274	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	9 272		9 272	
Total des produits (I+III+V+VII)	133 004	27 294	105 710	387.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	102 469	31 225	71 244	228.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 535	3 931-	34 466	876.67

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

26 870
21 395

27 294
22 745

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/03/2026

Événements post-clôture

N/A

Informations significatives

N/A

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Changement de réglementation comptable

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (" PCG ") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce règlement a pour effet notamment :

- o L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- o La suppression de la technique du transfert de charge
- o La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- o L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes au 31 / 12 / 2025, ni sur la présentation des états financiers.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

N/A

Changement d'estimation

N/A

Correction d'erreurs

N/A

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

14 RUE FALGUIERE

75015 PARIS

DOSSIER FISCAL

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES
23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01042025		et clos le		31032026		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:								Adresse du siège social:			
IMMOBILIERE PARIS GAUTIER								14 RUE FALGUIERE			
SIRET		5		3		3		6		3	
		3		3		3		9		0	
		0		0		0		1		1	
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:			
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
								SIRET			
B ACTIVITE											
Activités exercées		Marchand de biens immobiliers						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal						37 090		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés									
2. Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%							
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W											
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)											
Base d'imposition				Chiffre d'affaires				Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)											
Base d'imposition				Taux d'imposition							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:			
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES											
23 RUE PASTEUR											
92380 GARCHES											
Tél:								Tél:			
Identité du déclarant:											
Date:		15/07/2026		Lieu		PARIS					
Qualité et nom du signataire:				GERANT							
Signature				MAUGUIN JACQUES							
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES	N° 2065 bis 2026
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065	

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--	---

[illegible]

I	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS	
---------------	--

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
---	---

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Adresse de l'entreprise 14 RUE FALGUIERE 75015 PARIS Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 5 3 3 3 6 3 3 3 9 0 0 0 1 1 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	N-1
				13 1 0 3 2 0 2 6	13 1 0 3 2 0 2 5
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT	25 500	25 740
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	25 500	25 740
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	935 293	936 728
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	78 176	6 804
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 013 469	943 532
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	25 500	1 039 209
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200...000.....)			DA	200 000	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	15 646	15 646		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DH	665	4 596		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	30 535	(3 931)		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	246 845	216 311		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36	84		
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs	EI	)	DV		
	Instruments financiers à terme			D1				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	32 702	8 012		
	Dettes fiscales et sociales			DY	22 378	152		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	737 248	744 712		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	792 363	752 961		
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 039 209	969 272		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
			Ecart de réévaluation libre	1D				
			Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	792 363	752 961		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

Néant

*

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	101 908	FB		FC	101 908		
	Production vendue	Biens*	FD		FE		FF			
		Services*	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	101 908	FK		FL	101 908		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)						FP			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						F1			
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 225		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	106 134		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		1 000
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	67 443	5 443		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	127	763		
Salaires et traitements*						FY				
Cotisations sociales (10)						FZ				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	- dotations aux amortissements* (14)				GA			
			- dotations aux dépréciations				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1				
Autres charges (12)						GE	4 232			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	71 802	7 206		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 332	(7 206)		
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	26 870	27 294	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur dépréciations						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	26 870	27 294	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	21 395	22 745	
	Différences négatives de change						GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	21 395	22 745	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 475	4 549		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	39 807	(2 657)		

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
		Produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
		Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)								HH		1 274		
		4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI		(1 274)		
		Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)								HJ				
		Impôts sur les bénéfices *								HK	9 272			
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	133 004	27 294		
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	102 469	31 225		
		5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	30 535	(3 931)		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	26 870	27 294		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	21 395	22 745		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							A11		dont cotisations Madelin	A10		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N					
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
									Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER													Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD				KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG			KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9		]	KJ			KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1		]	KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants	M2		]	KP			KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		]	KS			KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV			KW		KX			
		Matériel de transport *						KY			KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB			LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI		LJ			
	Avances et acomptes							LK			LL		LM			
	TOTAL III							LN			LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M		8T		
		Autres participations							8U	51 240		8V		8W		
Autres titres immobilisés							1P			1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières							1T			1U		1V				
TOTAL IV							LQ	51 240		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	51 240		ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO				LV			LW		1X
CORPORELLES	Terrains					IP			LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR			MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM		MN		MO			
		Matériel de transport				IV			MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes					NC			ND		NE		NF			
	TOTAL III					IY			NG		NH		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			ØU		M7		ØW		
		Autres participations					1Ø			ØX		ØY	51 240	ØZ	51 240	
Autres titres immobilisés					I1			2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières					I2			2E		2F		2G				
TOTAL IV					I3			NJ		NK	51 240	2H	51 240			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4			ØK		ØL	51 240	ØM	51 240			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN		QP		QQ		QR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV									
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3									
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8									
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO							
TOTAL III																							
Total général (I+II+III)		NP				NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY					Total général non ventilé (NW - NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		O2		O3		O4		O5	
		9U	25 500	9V		9W		9X	25 500
		O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	25 500	TY		TZ		UA	25 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	25 500	UB		UC		UD	25 500
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF			
- financières			UG		UH				
- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

Néant☐*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 250	11 250				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	922 543	922 543				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 500	1 500				
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX			VT	935 293	VU	935 293	VV	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	36	36							
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	32 702	32 702							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	9 272	9 272							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 050	13 050							
collectivités	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	56	56							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	737 248	737 248							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	792 363	VZ	792 363					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER					Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 6														
I. RÉINTEGRATIONS					BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	30 535										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG													
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW										
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ													
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	9 272									
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8											
			- imposées au taux de 0 %							ZN											
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme					WN										
						- Plus-values soumises au régime des fusions					WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ								
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8											
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3											
										WR	39 807										
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT											
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV											
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH											
			- imposées aux taux de 19 %							WP											
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW											
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ										
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A			XA										
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY										
	Majoration d'amortissement *										XD										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA										
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC										
						Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC										
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	39 807		XJ											
					déficit (II moins I)																
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL			XL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									2 717												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	37 090		XO											

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	2 717
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	2 717
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	4 596		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales		ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(3 931)			Dividendes		{ - Autres réserves		ZD						
	Prélèvements sur les réserves			0E				Autres répartitions				ZE						
								Report à nouveau				ZF						
	TOTAL I			0F	665			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZG	665					
															ZG		665	
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			)	XQ	2 256		2 780							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	26 037		2 098							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	36 655									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			)	ST	2 496		564							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	67 443		5 443							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	(15)		763							
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS			)	9Z	141									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	127		763							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	13 050									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 161		520							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)*							0B										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	3.00		%							
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)							ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0		0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				JK			Plus-values à 0 %							
								JL										
								JM			Imputations							
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				JN			Plus-values à 0 %							
								JO										
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ										
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR										
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS										
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ :

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Montant
restant à
réintégrerMontant restant
à réintégrer

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Montant restant
à réintégrer

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER		Néant ☒ *				
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
				donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIERE PARIS GAUTIER					Néant		☒ *		
Exercice ouvert le : 01/04/2025			et clos le : 31/03/2026			Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP		
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
TOTAL 1							OX		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante							OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON		
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ		
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX			
Période de référence				GY		GZ			
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

Cegid Quatin

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 6

N° SIRET

5 3 3 3 6 3 3 3 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

ADRESSE (voie)

14 RUE FALGUIERE

CODE POSTAL

75015

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

3 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

3 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIREN (si société établie en France)

321895799

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

3 000

Adresse :

N°

14

Voie

rue Falguière

Code postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 6 N° SIRET 5 3 3 3 6 3 3 3 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

ADRESSE (voie) 14 RUE FALGUIERE

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.